



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnel

Question écrite n° 9279

Texte de la question

M. Andre Thien Ah Koon attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les inquietudes exprimees par les directeurs d'etablissements sociaux et medico-sociaux quant a la reconsideration de leur statut professionnel. Le collectif de ces etablissements a elabore, en collaboration avec la direction de l'action sociale, un certain nombre de propositions, soumises actuellement a arbitrage. Il la remercie de bien vouloir lui faire part de l'etat d'avancement de ce dossier.

Texte de la réponse

Le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, fait savoir a l'honorable parlementaire que, a la suite de l'arbitrage rendu par le Premier ministre et de differentes reunions de concertation menees par le directeur de l'action sociale avec les representants des organisations syndicales et professionnelles, un projet de decret portant statut des directeurs d'etablissements sociaux a ete elabore et soumis a l'examen interministeriel. Il fera prochainement l'objet d'un arbitrage du Premier ministre puis sera soumis a l'examen du Conseil superieur de la fonction publique hospitaliere.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9279

Rubrique : Institutions sociales et medico-sociales

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 1993, page 4538

Réponse publiée le : 14 mars 1994, page 1247